

TARTAS

Un pôle équestre à Ous pins à l'étude

Réuni lundi soir, le Conseil municipal a approuvé le lancement d'une étude de faisabilité sur un projet de pôle équestre à Ous pins. « Il y a un enjeu sportif et économique autour du développement de ce centre », a argumenté le maire, Jean-François Broquères. Suite à différentes réunions avec les parties concernées (monde du cheval, fédérations sportives, collectivités territoriales...), la dernière en date s'est tenue le 31 mai, en présence de Lucien Giudicelli, sous-préfet de Dax -, il est apparu que la création d'un Pôle équestre régional - ou tout du moins départemental - était envisageable après une mise à niveau en matière d'accessibilité et de sécurité.

Quatre axes forts ont été retenus pour cette étude, à savoir quel projet pour le centre équestre, quel mode de gouvernance (actuellement, il fonctionne sur le mode associatif), quid du financement (on parle d'1,5 à 2 millions d'euros) et quels partenariats, avec une mutualisation éventuelle entre public et privé ? Les conclusions de l'étude sont attendues à la fin de l'année.

Acquisition de parcelles

Autre dossier important, l'acquisition de parcelles situées au lieu-dit Tarragon, route d'Audon, propriété de la succession Mirnuelle. D'une superficie de 11 652 mètres carrés, dont les deux-tiers sont constructibles, elles pourraient accueillir des logements à caractère social. Bien qu'estimées par les Domaines à 191 000 euros, le prix proposé par la Ville - 100 000 euros -



L'avenir du centre équestre Ous pins dépendra en partie du résultat de l'étude de faisabilité, qui va débiter. PHOTO ARCHIVES LELABOP

a été avalisé par le Conseil et accepté par les ayants droit. L'EPFL se chargera du portage foncier sur quatre ans et financier sur cinq ans.

La mise en place d'un Contrat local de sécurité et de prévention de la délinquance a fait l'objet de deux délibérations sur lesquelles seul Stéphane Bruyère s'est abstenu. À l'issue d'une rencontre, l'après-midi même, avec le commandant de la compagnie de gendarmerie de Dax et le sous-préfet, le maire a indiqué que le dit contrat s'articulerait autour de quatre axes. À savoir, l'amélioration de la sécurité routière, l'éducation par le biais de l'aide à la parentalité, la lutte contre les addictions (alcool et stupéfiants), ainsi que les atteintes aux biens et autres incivilités. « Il faut combattre davantage le sentiment d'insécurité que l'insécurité elle-même, qui est en deçà de ce qu'elle était il y a huit ou dix ans. De nombreux méfaits sont commis par un même groupe d'individus, parmi lesquels certains

ont été mis hors d'état de nuire par les gendarmes. Il faut savoir qu'à Tartas, le taux d'élucidation est le double de la moyenne nationale. » S'agissant de la vidéo-surveillance, qui a un coût, le Conseil a donné son accord de principe afin de pouvoir solliciter le Fonds de prévention de la délinquance.

Sur proposition du Conseil départemental, l'arrêt du bus express Dax-Mont-de-Marsan, actuellement situé à Bégaar, va être déplacé vers l'échangeur de Tartas est, au niveau de l'aire de pique-nique, située face au magasin Netto. Il sera doté d'un quai d'accessibilité aux bus. De plus, cet arrêt sera sécurisé et, parallèlement, le nombre de places de stationnement (30) sera doublé, afin de faciliter le covoiturage. La navette rionnaise s'arrêtera également à cet endroit. Le coût estimé de l'aménagement est de 120 000 euros, subventionné à hauteur de 50 % par le Département, qui sera maître d'œuvre.

Guy Bop